

**Mise en garde**

*Le présent document reproduit les résolutions et actes du conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes. En aucun cas des extraits de ce document ne peuvent être utilisés à des fins de contestation judiciaire ou de preuve.*

*Une copie certifiée conforme d'une résolution du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au secrétaire d'arrondissement.*

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le lundi 7 octobre 2024 à 20 h  
465, avenue du Mont-Royal Est**

---

**PRÉSENCES :**

Monsieur le conseiller Alex Norris, conseiller de la ville  
Madame la conseillère Maeva Vilain, conseillère d'arrondissement  
Madame la conseillère Marie Plourde, conseillère de la ville  
Monsieur le maire Luc Rabouin, maire de l'arrondissement  
Madame la conseillère Laurence Parent, conseillère d'arrondissement  
Madame la conseillère Marie Sterlin, conseillère d'arrondissement

**ABSENCES :**

Madame la conseillère Marianne Giguère, conseillère de la ville

**AUTRES PRÉSENCES :**

Monsieur Arnaud Budka, directeur d'arrondissement  
Monsieur Simon Provost-Goupil, secrétaire d'arrondissement  
Madame Mélissa Cormier, directrice des Services administratifs  
Monsieur François Doré, directeur des travaux publics

---

**10 - Ouverture de la séance.**

Le président déclare la séance ouverte à 20 h 03.

---

**CA24 25 0221**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 7 octobre 2024, et portant exclusivement sur les prévisions budgétaires de l'arrondissement pour l'exercice financier 2025 et le programme décennal d'immobilisations 2025-2034.**

Il est proposé par le maire Luc Rabouin

appuyé par la conseillère Maeva Vilain

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 7 octobre 2024, et portant exclusivement sur les prévisions budgétaires de l'arrondissement pour l'exercice financier 2025 et le programme décennal d'immobilisations 2025-2034.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

---

**10 - Période de questions et requêtes du public.**

---

**10 - Période de questions des membres du conseil.**

---

**CA24 25 0222****Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice 2025.**

Considérant l'attestation de conformité rendue par la Direction des services administratifs, il est recommandé;

Il est proposé par le maire Luc Rabouin

appuyé par la conseillère Maeva Vilain

et résolu :

D'adopter les prévisions budgétaires de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1243945015

---

**CA24 25 0223****Adoption de la planification budgétaire du programme décennal d'immobilisations 2025 - 2034 de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.**

Considérant l'attestation de conformité rendue par la Direction des services administratifs, il est recommandé;

Il est proposé par le maire Luc Rabouin

appuyé par la conseillère Maeva Vilain

et résolu :

D'adopter la planification budgétaire de la programmation des dépenses d'immobilisations pour 2025 - 2034 de l'arrondissement, celle-ci prévoyant des investissements de 4 695 000 \$ par année pour un total de 46 950 000 \$.

De transmettre les prévisions budgétaires, conformément à l'article 144.5 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (chapitre C-11.4), au comité exécutif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.02 1243945016

---

**CA24 25 0224****Levée de la séance.**

Il est proposé par le maire Luc Rabouin

appuyé par la conseillère Maeva Vilain

et résolu :

De lever la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 7 octobre 2024. Il est 20 h 24.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

---

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Luc Rabouin  
Maire d'arrondissement

---

Simon Provost-Goupil  
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 4 novembre 2024.